



Commune de Pecq
Arrondissement de Tournai
Province de Hainaut

Extrait du Code de la
Démocratie Locale et de la
Décentralisation

Art.L1122-12

Le conseil est convoqué par le collège communal.
Sur la demande d'un tiers des membres en fonction, le collège communal est tenu de le convoquer aux jour et heure indiquées.

Art .L1122-17 - 7

Le Conseil ne peut prendre de résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente.
Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer, quel que soit le nombre des membres présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.



ASSEMBLÉE DU CONSEIL COMMUNAL

Conformément à l'article L1122-12 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, vous êtes invité(e) à assister à la séance du Conseil communal qui aura lieu le **30 novembre 2015** en la salle du conseil de la maison communale de PECQ à **19 H précises**

Pecq, le 9 août 2016

Le Directeur général,

Le Bourgmestre,

Xavier VANMULLEM

Marc D'HAENE

ORDRE DU JOUR :

SEANCE PUBLIQUE

COMMUNICATION DES DECISIONS DE TUTELLE

INTERCOMMUNALES

(Dossier 2015/9/SP/1) : IMSTAM – Assemblée générale – ordre du jour – approbation - décision

(Dossier 2015/9/SP/2) : ORES Assets - Assemblée générale – ordre du jour – approbation – décision

(Dossier 2015/9/SP/3) : IPALLE - Assemblée générale – ordre du jour – approbation – décision

(Dossier 2015/9/SP/4) : IDETA - Assemblée générale – ordre du jour – approbation – décision

(Dossier 2015/9/SP/5) : I.E.G. - Assemblée générale – ordre du jour – approbation – décision

(Dossier 2015/9/SP/6) : IGRETEC. - Assemblée générale – ordre du jour – approbation – décision

FABRIQUE D'EGLISE

(Dossier 2015/9/SP/7) : Fabrique d'église Saint-Amand à Obigies – subside extraordinaire – approbation - décision

C.P.A.S.

(Dossier 2015/9/SP/8) : Modification budgétaire n°2 de l'exercice 2015 – approbation - décision

PLAN DE COHESION SOCIALE (PCS)

(Dossier 2015/9/SP/9) : CRECCIDE asbl – Convention 2016 – approbation - décision

ACCUEIL TEMPS LIBRE

(Dossier 2015/9/SP/10) : Rapport d'activités 2014-2015 – Information

(Dossier 2015/9/SP/11) : Etat des lieux 2015 – Information

(Dossier 2015/9/SP/12) : Plan d'action annuel 2015-2016 – Information



**Extrait du Code de la
Démocratie Locale et de la
Décentralisation**

Art.L1122-12

Le conseil est convoqué par le collège communal.

Sur la demande d'un tiers des membres en fonction, le collège communal est tenu de le convoquer aux jour et heure indiquées.

Art .L1122-17 - 7

Le Conseil ne peut prendre de résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente.

Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer, quel que soit le nombre des membres présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

C.C.A.T.M.

(Dossier 2015/9/SP/13) : Modification de la composition de la CCATM (législature 2012-2018) – approbation - décision

FINANCES COMMUNALES

(Dossier 2015/9/SP/14) : Budget coût vérité 2016 – examen – approbation - décision

TAXES - REDEVANCES

(Dossier 2015/9/SP/15) : Règlement taxe immondices – approbation – décision

MARCHES PUBLICS

(Dossier 2015/9/SP/16) : Serveur informatique commun à la commune et au CPAS –Arrêt de la 1^{ère} procédure et lancement d'un nouveau marché – approbation – décision

(Dossier 2015/9/SP/17) : Serveur Informatique commun à la commune et au CPAS – Cahier spécial des charges - Choix du mode de passation et conditions du marché - approbation – décision

(Dossier 2015/9/SP/18) : Jeux de sociétés destinés à la bibliothèque communale – cahier spécial des charges – choix du mode de passation et conditions du marché – approbation – décision

(Dossier 2015/9/SP/19) : Livres, multimédia pour adultes, bandes dessinées tout public, livres et multimédia jeunesse – cahier spécial des charges - choix du mode de passation et conditions de marché – approbation – décision

(Dossier 2015/9/SP/20) : Jeux de Saint-Nicolas – Cahier spécial des charges - Choix du mode de passation et conditions du marché - approbation – décision

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

(Dossier 2015/9/SP/21) : PCA (Plan Communal d'Aménagement) « RULO » - approbation définitive – décision

TRAVAUX - VOIRIE

(Dossier 2015/9/SP/22) : Ecole communale d'Obigies – Démolition préalable à la reconstruction – dépassement de plus 10% - approbation – décision

(Dossier 2015/9/SP/23) : ORES – Eclairage public – venelle rue de la Gare / rue de la Cure – ratification

PERSONNEL COMMUNAL

(Dossier 2015/9/SP/24) : Allocations de fin d'année 2015 – approbation – décision

MANDATAIRES COMMUNAUX

(Dossier 2015/9/SP/25) : Allocations de fin d'année 2015 – approbation – décision

POLICE

(Dossier 2015/9/SP/26) : Règlement de police de la zone du Val de l'Escaut - Approbation – décision



Extrait du Code de la
Démocratie Locale et de la
Décentralisation

Art.L1122-12

Le conseil est convoqué par le
collège communal.

Sur la demande d'un tiers des
membres en fonction, le collège
communal est tenu de le
convoquer aux jour et heure
indiquées.

Art .L1122-17 - 7

Le Conseil ne peut prendre de
résolution si la majorité de ses
membres en fonction n'est
présente.

Cependant, si l'assemblée a été
convoquée deux fois sans s'être
trouvée en nombre compétent, elle
pourra, après une nouvelle et
dernière convocation, délibérer,
quel que soit le nombre des
membres présents, sur les objets
mis pour la troisième fois à l'ordre
du jour.

ALIENATION – ACQUISITION - EXPROPRIATION

(Dossier 2015/9/SP/27) : Expropriation pour cause d'utilité publique (Maison de l'ancienne gendarmerie + terrain) – Procédure d'extrême urgence – autorisation à donner au Collège communal – décision

(Dossier 2015/9/SP/28) : Cession à la commune de la nouvelle portion de voirie sise rue Neuve à Warcoing – acceptation définitive

Questions - réponses

Approbation du procès-verbal de la séance du 26 octobre 2015